

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME

STRASBOURG (67) RÉSIDENCE NOTRE DAME



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTERE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITES
TERRITORIALES



■ PRÉSENTATION DU SITE

La Résidence Notre Dame est la propriété de l'Association Foyer Notre Dame depuis 1923. Elle est située en plein cœur de Strasbourg, en zone protégée, à quelques mètres de la Cathédrale. C'est un ancien hôtel particulier du XVIIIème siècle. La Résidence est entourée par d'autres bâtiments dans un tissu urbain dense et ancien. L'accès se fait directement depuis la rue des Echasses par une grande et unique entrée. L'accès aux véhicules est très règlementé dans cette zone piétonne.

La Résidence héberge de jeunes travailleurs et des jeunes mineurs non accompagnés. Elle comprend des logements, 58 chambres meublées avec ou sans salle-de-bain et WC privatifs, un restaurant (300 m²), deux espaces de cuisine et une cafétéria. Elle accueille également le siège social de l'association. L'ensemble bâti se déploie autour d'une vaste cour intérieure.

Date de construction : XVIIIème siècle

Nb de bâtiments : 4

SHAB: 1750 m²

Nb de niveaux: 3

Nb de logts: 58 + 1 logement de

fonction

Types de logts : 58 chambres

Autres locaux : restaurant, bureaux, salle de réunion, chaufferie, buanderie

Accessibilité : aucune

Orientation: nord / ouest

Système structurel : maçonnerie

Energie: chauffage et ECS gaz

collectif

Performances: NR

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME

STRASBOURG / RÉSIDENCE NOTRE DAME



ATOUTS

Une localisation en hyper-centre dans un site à forte valeur patrimoniale (résidence de Charles de Foucault – chemin de Saint-Jacques de Compostelle).

Un potentiel bâti considérable.

Une vaste cour permettant l'accueil d'évènements (forum, conférences, concerts, job dating...).





■ OBJECTIFS ET ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

- Améliorer l'ouverture sur le quartier.
- Moderniser la résidence afin de l'inscrire pleinement dans son époque, en favorisant la dimension sociale et environnementale du projet.
- Réorganiser globalement le fonctionnement de la résidence : circulations, surfaces dédiées aux espaces de service, aménagement de bureaux et d'espaces de travail, nouveau projet de restauration...
- Adapter l'offre de logements aux besoins des jeunes, en les impliquant dans la démarche (participation à la MOC, forums aux moments clefs...).

